

03 04

– 06 04 2024

LA QUESTION

HENRI ALLEG

LAURENT MEININGER



Théâtre National de Bretagne

Direction Arthur Nauzyciel

1 rue Saint-Hélier

35000 Rennes

T-N-B.fr

LA QUESTION HENRI ALLEG LAURENT MEININGER

Censuré 2 fois par le gouvernement français après sa publication en 1958, ce récit essentiel de Henri Alleg, sur ses tortures subies lors de la guerre d'Algérie, rappelle au théâtre un scandaleux pan de notre histoire.

Seul en scène, le comédien Stanislas Nordey incarne les mots de Henri Alleg, journaliste et militant communiste qui, alors qu'il était emprisonné à El-Biar, a écrit en détail, à la demande de son avocat, les sévices dont il fut la victime. Le texte est autobiographique et clinique. Rédigé sur des feuilles de papier toilette exfiltrées clandestinement, vers l'extérieur des murs de la cellule, il est marqué par l'urgence de raconter, le souci de l'exactitude et l'effort de mémoire fourni par son auteur. Alleg pose des questions majeures : de quoi l'État se rend-il complice lorsqu'il couvre les exactions des tortionnaires ? La fin (c'est-à-dire la guerre) justifie-t-elle tous les moyens ? À cette interrogation, le militant apporte une réponse claire : « Quand on se rend compte de ce qu'est la guerre, on réalise qu'il faut à tout prix l'éviter ».

Texte

HENRI ALLEG

Mise en scène

LAURENT MEININGER

Scénographie

NICOLAS MILHÉ

RENAUD LAGIER

Régie générale

BRUNO BUMBOLO

Lumières

RENAUD LAGIER

Son

MICKAEL PLUNIAN

Construction

RONAN MÉNARD – CÔTÉ DÉCORS

Diffusion

OLIVIER TALPAERT

Production : Compagnie Forget me not.
Coproduction : Théâtre National de Strasbourg ;
Fonds de Dotation du Quartz, Scène Nationale
de Brest ; L'Archipel, scène de territoire pour
le théâtre, Fouesnant-Les-Glenan ; Théâtre du
Pays de Morlaix ; Le GRRRRANIT Scène nationale
de Belfort.

Avec le soutien de la DRAC Bretagne, de la
région Bretagne, de Rennes Métropole et de
Spectacle Vivant en Bretagne.



**RENCONTREZ
L'ÉQUIPE ARTISTIQUE**

JEU 04 04

Dialogue à l'issue de la représentation



À PROPOS LA QUESTION

4

La Question a été pour moi une rencontre saisissante. Ce texte dénonce l'utilisation de la torture par l'armée française durant la bataille d'Alger. Il fut longtemps censuré par l'État français. J'ai été totalement happé, interpellé par les mots de Henri Alleg.

Ils font écho à des émotions qui me traversent depuis longtemps : mon grand-père fut résistant pendant la seconde guerre mondiale. Certes, il ne s'agit pas de la même guerre, mais la guerre d'Algérie soulève des questions que soulevait également, à peine plus d'une décennie auparavant, la seconde guerre mondiale : la torture, la résistance, la censure... Elle interroge en 1957 sur ces enseignements que notre pays n'a pas su tirer des atrocités subies par son propre peuple entre 1939 et 1945.

Ce récit autobiographique parle d'un homme qui reste fidèle à ses convictions ; quel qu'en soit le prix pour lui-même. Son refus, son courage, sa dignité, ses valeurs fraternelles me touchent profondément.

Que signifie résister ?

Comment réagir face à la peur, face à la douleur physique ?

Jusqu'où est-on capable d'aller pour défendre un idéal ?

Dans *La Question*, le récit comme la torture sont implacables. On ne peut s'y soustraire. Le choc est d'autant plus rude que le récit est clinique, il ne fait jamais appel à l'émotion. Henri Alleg dresse le procès-verbal des exactions que lui ont fait subir les parachutistes français sur ordre du gouvernement français. Il sait que le silence est le plus fidèle allié de la torture. Il sait que pour défendre nos valeurs, il faut témoigner de ce qui se passe quand elles s'effondrent.

« La mise en scène de Meininger laisse le récit advenir. Le jeu de Nordey est sobre, sur le fil, guidé par une voix intérieure, un murmure qui déchire le silence et l’oubli. »

— L’Humanité

5

Monter *La Question*, c’est aussi rappeler que la torture existe toujours. Et que les principaux tortionnaires, les principaux assassins sont les États, hier comme aujourd’hui. Aucun d’entre eux « n’est à l’abri de consentir » à la torture, à « l’exécution extra-judiciaire », à l’utilisation de peines, de conditions de détention ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pas même les grandes démocraties, pourtant supposées garantir le respect des droits de l’homme.

Le Rapport ACAT 2021 (« Un monde tortionnaire ») est édifiant. La liste est longue, effroyablement longue, des pays où les gouvernements ont recours à la torture de manière systématique pour obtenir des informations, arracher des « aveux », punir, menacer, intimider. La liste est longue, effroyablement longue, des pays où « l’exécution extra-judiciaire » fait taire la voix dissidente.

Ces horreurs dénoncées en 2021 font écho aux tortures subies par Henri Alleg en 1957 ; à la « corvée de bois » des parachutistes en Algérie, assassinant sur ordre du gouvernement français de l’époque les militants indépendantistes Maurice Audin et Ali Boumendjel... et combien d’autres ; au massacre de « Français musulmans d’Algérie », le 17 octobre 1961 à Paris, par des policiers français sur ordre d’un sinistre préfet déjà impliqué dans la rafle de 1600 juifs à Bordeaux entre 1942 et 1944.

Oui, au regard de la place qu’elle tient dans la littérature minimaliste, au regard du rôle qu’elle a tenu hier dans le « tressaillement » des consciences, il est juste que *La Question* conserve en 2021 son statut de référence internationale. Mais non, il n’est pas acceptable que tant de pays, tant de gouvernements dans le monde restent encore tortionnaires et que *La Question* conserve ainsi malheureusement en 2021 toute son actualité.

— Laurent Meininger, 2021

EXTRAITS

LA QUESTION

« Dans cette immense prison surpeuplée, dont chaque cellule abrite une souffrance, parler de soi est comme une indécence. Au rez-de-chaussée, c'est la "division" des condamnés à mort. Ils sont là 80, les chevilles enchaînées, qui attendent leur grâce ou leur fin. Et c'est à leur rythme que nous vivons tous. Pas un détenu qui ne se retourne le soir sur sa paillasse à l'idée que l'aube peut être sinistre, qui ne s'endort sans souhaiter de toute sa force qu'il ne se passe rien. Mais c'est pourtant de leur quartier, que montent chaque jour les chants interdits, les chants magnifiques qui jaillissent toujours du cœur des peuples en lutte pour leur liberté. Les tortures ? Depuis longtemps le mot nous est à tous devenu familier. Rares sont ici ceux qui y ont échappé. Aux "entrants" à qui l'on peut adresser la parole, les questions que l'on pose sont, dans l'ordre : " Arrêté depuis longtemps ? Torturé ? Paras ou policiers ? " Mon affaire est exceptionnelle par le retentissement qu'elle a eu. Elle n'est en rien unique. Ce que j'ai dit dans ma plainte, ce que je dirai ici illustre d'un seul exemple ce qui est la pratique courante dans cette guerre atroce et sanglante. Il y a maintenant plus de trois mois que j'ai été arrêté. J'ai côtoyé, durant ce temps, tant de douleurs et tant d'humiliations que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces nuits de supplices si je ne savais que cela peut être utile, que faire connaître la vérité c'est aussi une manière d'aider au cessez-le-feu et à la paix. »

– Extrait de *La Question*, Henri Alleg

HENRI ALLEG

AUTEUR

Né à Londres de parents juifs polonais, Henri Salem dit Alleg, arrive en Algérie en 1939 et milite au parti communiste algérien. En 1951, il est nommé directeur du quotidien *Alger Républicain* qui va être interdit dès 1952. Il continue cependant à envoyer des articles en France, notamment à *L'Humanité*. Cette initiative lui vaut d'être arrêté le 12 juin 1957 avec son ami Maurice Audin. Ils sont emmenés à El Biar, le centre de torture de l'armée française en Algérie. Maurice Audin ne résiste pas à la torture et meurt le 21 juin. Alleg est lui torturé à l'électricité, plongé dans une baignoire, brûlé et menacé. C'est de sa prison qu'il écrit *La Question*, texte majeur dans lequel il dénonce la torture. Le texte qu'il donne en sous-main à ses avocats est d'abord publié aux *Éditions de minuit* puis interdit par le gouvernement français en mars 1958. 150 000 exemplaires sont diffusés clandestinement, contribuant largement à révéler la torture en Algérie. Finalement condamné à dix ans de prison, il est incarcéré à Rennes. C'est lors d'un passage à l'hôpital qu'il parvient à s'enfuir pour rejoindre la Tchécoslovaquie. Il ne revient en France qu'en 1962, après les accords d'Évian, puis en Algérie où il participe au renouveau du journal *Alger Républicain*. Il rejoint à nouveau la France lors du coup d'Etat algérien de 1965. Son engagement politique reste fort : membre du Pôle renaissance communiste en France, il se bat également pour les Harkis en cosignant une lettre à Jacques Chirac en 2005 afin de reconnaître leur abandon par l'Etat en 1962. Il meurt à Paris le 17 juillet 2013 à l'âge de 91 ans.

– Biographie d'Henri Alleg, *Le Figaro*

STANISLAS NORDEY COMÉDIEN

Metteur en scène de théâtre et d'opéra, acteur et pédagogue, Stanislas Nordey crée, joue, initie de très nombreux spectacles depuis 1991. En tant qu'acteur, il joue sous les directions notamment de Christine Letailleur, Anne Théron, Wajdi Mouawad, Pascal Rambert, Anatoli Vassiliev, Falk Richter, Éric Vigner et parfois dans ses propres spectacles, comme *Affabulazione* de Pasolini (2015). Tout au long de son parcours, il est associé à plusieurs théâtres : au Théâtre Nanterre-Amandiers dirigé alors par Jean-Pierre Vincent, à l'École et au Théâtre National de Bretagne, à La Colline-théâtre national et en 2013 au Festival d'Avignon.

De 1998 à 2001, il codirige avec Valérie Lang le Théâtre Gérard Philipe, CDN de Saint-Denis et de 2014 à 2023, il est le directeur du Théâtre National de Strasbourg et de son École. En 2016, il crée *Je suis Fassbinder*, en duo avec Falk Richter et recrée *Incendies* de Wajdi Mouawad. En 2017, outre la création d'*Erich von Stroheim*, Stanislas Nordey interprète Baal dans la pièce éponyme de *Brecht* mise en scène par Christine Letailleur. En 2018, il joue dans *Le Récit d'un homme inconnu* d'Anton Tchekhov mis en scène par Anatoli Vassiliev. Il est Mesa dans *Partage de midi* de Paul Claudel mis en scène par Éric Vigner. En 2019, il met en scène *John* de Wajdi Mouawad et crée *Qui a tué mon père* de Édouard Louis. Il joue dans *Architecture*, texte et mise en scène de Pascal Rambert, présenté au TNB en 2019. En 2020, il retrouve Éric Vigner dans le rôle de Mithridate dans la pièce éponyme de Racine et crée des textes de 2 autrices *Berlin mon garçon* de Marie NDiaye et *Au Bord* de Claudine Galea. En 2021, il crée *Ce qu'il faut dire* de Léonora Miano.

LAURENT MEININGER METTEUR EN SCÈNE

Après une formation à l'École Nationale Supérieure de Saint-Étienne, Laurent Meininger joue au théâtre sous la direction de Émilie Valentin, Julie Brochen, Annie Lucas, Robert Cantarella, Frédéric Fisbach, Blandine Savetier, Richard Brunel, Cédric Gourmelon, Laurent Pelly, Stanislas Nordey, Jean-Louis Hourdin. Ses collaborations artistiques avec Stanislas Nordey et Jean-Louis Hourdin ont été déterminantes dans son cheminement vers la mise en scène. Les écritures contemporaines sont au centre de son théâtre et de ses interrogations. Il estime important de montrer qu'elles sont puissantes et fédératrices, qu'elles parlent d'aujourd'hui à des gens d'aujourd'hui. Il cherche à créer des formes théâtrales affranchies des conventions ; qui se réinventent, qui explorent, qui interrogent sans répéter la place de la spectatrice et du spectateur. En 2011, il fonde sa propre compagnie Forget me not. Il est associé au Théâtre de Redon Le Canal, scène conventionnée pour le théâtre, de 2015 à 2018. Il crée *La Maladie de la famille M* de Fausto Paravidino en 2015, puis *Occupe-toi du bébé* de Dennis Kelly en 2017. En 2021, il crée *La Question* de Henri Alleg.

À DÉCOUVRIR AU TNB

THÉÂTRE BRÉSIL

TOM NA FAZENDA M. M. BOUCHARD R. PORTELLA / A. BABAIOFF

À la mort de son amant, Tom se rend dans la ferme familiale du défunt. Il fait alors face à une mère dans le déni et à un frère rustre et brutal. Cette adaptation réaliste, crue, magistralement interprétée, est un uppercut théâtral comme rarement on peut en vivre.

09 04 — 13 04 2024

TNB, salle Serreau

Durée 2h10

En coréalisation dans le cadre du festival Mythos

THÉÂTRE

LE FIRMAMENT LUCY KIRKWOOD CHLOÉ DABERT

Au XVIII^e siècle, 12 femmes anglaises doivent décider du sort d'une condamnée à mort. Costumes d'époque, vidéos, troupe de 16 interprètes: ce spectacle choral est un drame social, captivant et haletant.

16 04 — 19 04 2024

TNB, salle Vilar

Durée 2h45 avec entracte

POUR PARTAGER

LE BAR/RESTAURANT DU TNB

1^{er} étage du TNB

Au Restaurant, dégustez une cuisine de produits frais et de saison. Le Bar propose également une restauration légère pour accompagner votre verre.

Horaires et menus sur T-N-B.fr

POUR PROLONGER

LA LIBRAIRIE LE FAILLER

Hall du TNB

Poursuivez le plaisir de la représentation grâce à une sélection d'ouvrages en lien avec la saison du TNB.

Chaque soir de représentation

LES PARTENAIRES

Le TNB est subventionné par



En partenariat avec

Ouest-France ; Arte ; Le Monde ; Transfuge ; Télérama ; France Inter ; France Culture

Et le soutien de

La Caisse des Dépôts ; Calligraphy Print



RÉSERVEZ

En ligne sur T-N-B.fr

Par téléphone au 02 99 31 12 31

Sur place du mardi au samedi de 13h à 19h

RESTEZ CONNECTÉ·E SUR LE NET

Retrouvez toute la programmation sur T-N-B.fr

   #TNB2324

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

Suivez toute l'actualité du TNB sur T-N-B.fr